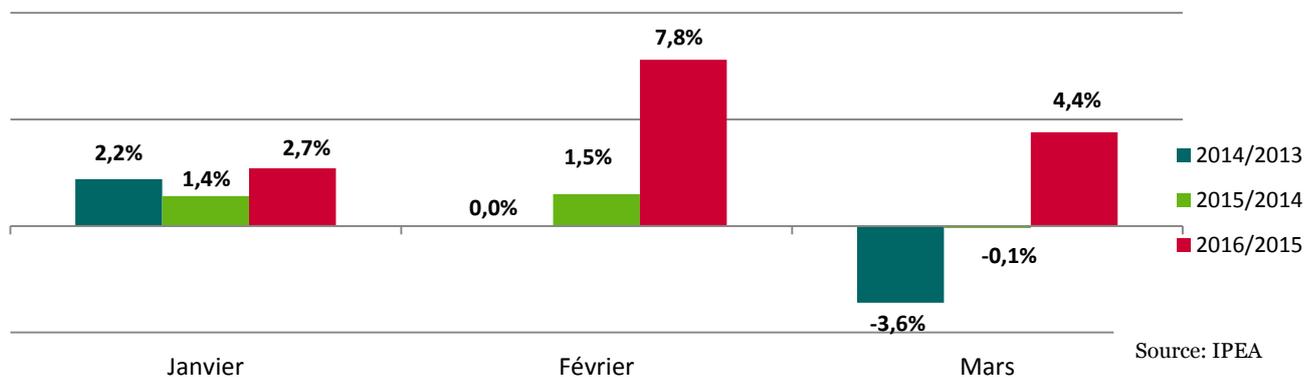


Le mois de mars en bref...

Evolution du marché domestique mars 2016/mars 2015	+4,4%
Evolution du cumul à fin mars 2016/2015	+4,8%
Incidence du résultat de mars sur le cumul	-0,1 pt

Bon premier trimestre

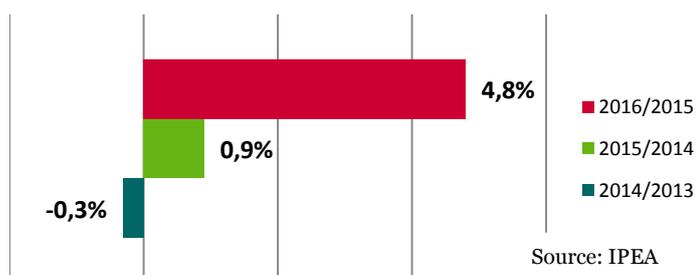
Evolution valeur du marché domestique m / m – 12



Belle surprise pour l'activité du marché du meuble qui progresse en mars 2016 de **4,4%**. Ces dernières années, le mois de mars, qui vient juste après la période plutôt dynamique des soldes d'hiver, amorçait le début d'une période d'activité en creux jusqu'au mois de mai avec des fréquentations en forte baisse. Pour rappel, les exercices précédents affichaient des évolutions en net recul en mars : -6,0% en 2013, -3,6% en 2014 et -0,1% en 2015 !

Enfin donc un mois de mars positif, qui donnera, espérons-le, le coup d'envoi d'un trimestre mars-mai plus actif que les années précédentes.

Evolution IMC valeur en cumul 3 mois



Le premier trimestre 2016 se clôture donc sur une belle croissance de **4,8%**, après une timide progression enregistrée l'année dernière à +0,9% sur la même période. C'est la plus forte progression du marché depuis cinq ans sur les trois premiers mois de l'année (+5,9% en 2011, pour une progression en fin d'année à +2,5%).

Le phénomène de rattrapage amorcé au second semestre 2015 se poursuit et peut s'appuyer sur un marché de l'immobilier en phase de reprise et une conjoncture plus positive que durant les exercices précédents comme nous le verrons plus loin dans cette note.

Si de nombreux indicateurs sont bien orientés sur ce début d'année, une croissance durable du marché devra aussi passer par une adaptation aux nouveaux modes de consommation des ménages, qui sont en constante mutation. Ces dernières années, la vente en ligne s'est appropriée une part non négligeable des ventes de mobilier. Cette dernière continue d'évoluer et devient de plus en plus mobile comme le montrent les derniers chiffres de la Fevad. Avoir son site marchand en ligne n'est plus suffisant, il faut aussi maintenant développer ses propres applications afin de ne pas manquer les opportunités offertes par le m-commerce (achats en ligne réalisés sur des appareils mobiles tels smartphones et tablettes).

6 milliards d'euros : c'est la valeur que représentait en 2015 le marché du m-commerce en France, selon les premières estimations de la Fevad. Soit une hausse de plus de 50% en valeur par rapport à l'année précédente.

10% : il s'agit de la part du marché du e-commerce réalisée sur téléphones mobiles et tablettes en 2015, contre 7% en 2014. Progression expliquée par le développement d'une ergonomie des supports utilisés dans le parcours d'achat, avec notamment des applications mobiles attractives, une simplicité du mode de paiement et la proximité permanente du smartphone ou de la tablette.

32% des e-acheteurs équipés d'une tablette en 2015 l'ont utilisée pour effectuer des achats en ligne, selon le baromètre Fevad/CSA réalisé en ligne du 25 au 31 décembre 2015 auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 e-acheteurs français.

20% des e-acheteurs équipés d'un smartphone en 2015 l'ont utilisé pour effectuer des achats en ligne, selon ce même baromètre.

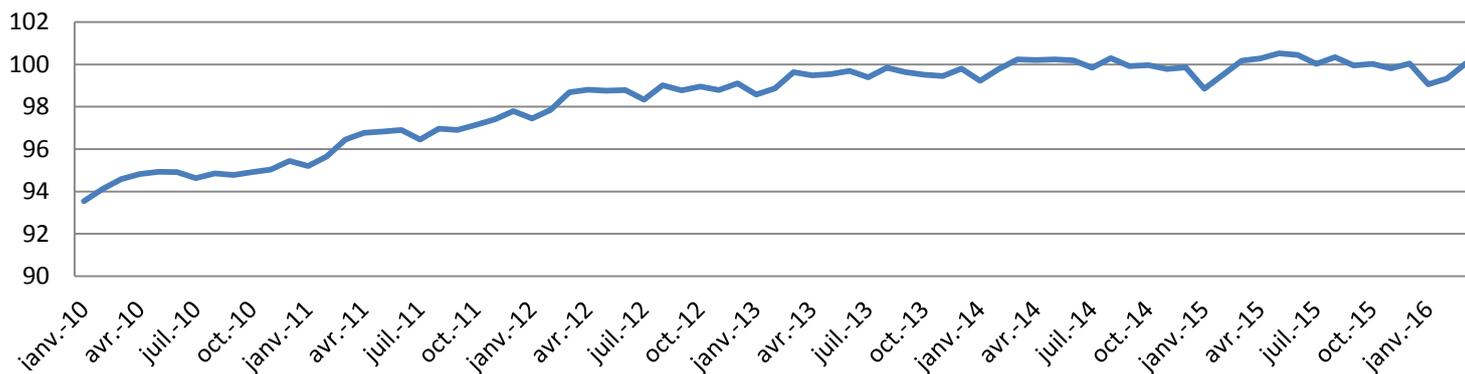
26% des achats envisagés pour 2016 réalisés à partir du smartphone ou de la tablette porteront sur la maison et la décoration. Poste qui clôture le classement derrière l'habillement (54%), les produits culturels (51%), les produits techniques et d'électroménager (42%), les voyages (38%), la beauté/santé (36%) et l'alimentation (27%), selon le baromètre Fevad/CSA.

522 euros : c'est le montant annuel moyen dépensé sur mobiles et tablettes par un acheteur en ligne en France en 2015, d'après une enquête réalisée par le CRR (Center for Retail Research) pour le compte de RetailMeNot en janvier 2016.

Une conjoncture plus favorable

La situation économique des Français semble s'améliorer depuis quelques mois maintenant. Cela se ressent également du côté de l'activité du marché du meuble. Attention toutefois au niveau élevé du taux de chômage qui peine à diminuer.

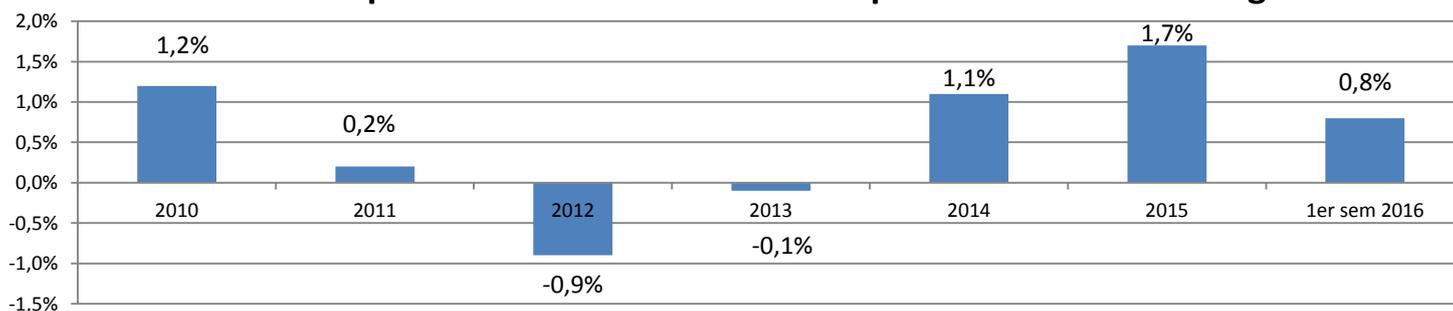
Indice des prix à la consommation



Source : INSEE

Après avoir légèrement baissé durant les deux premiers mois de l'année 2016 suite à l'effet des soldes d'hiver, l'indice des prix à la consommation repart à la hausse pour se stabiliser autour de sa moyenne de longue période en mars. Sur un an, l'indice recule de 0,1% à fin mars 2016. On constate ainsi une relative stabilité des prix en 2014 et 2015, liée notamment à la chute des prix des carburants qui permet de limiter l'inflation. Cette inflation modérée se ressent sur le pouvoir d'achat et les dépenses des ménages qui en profitent.

Evolution du pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages

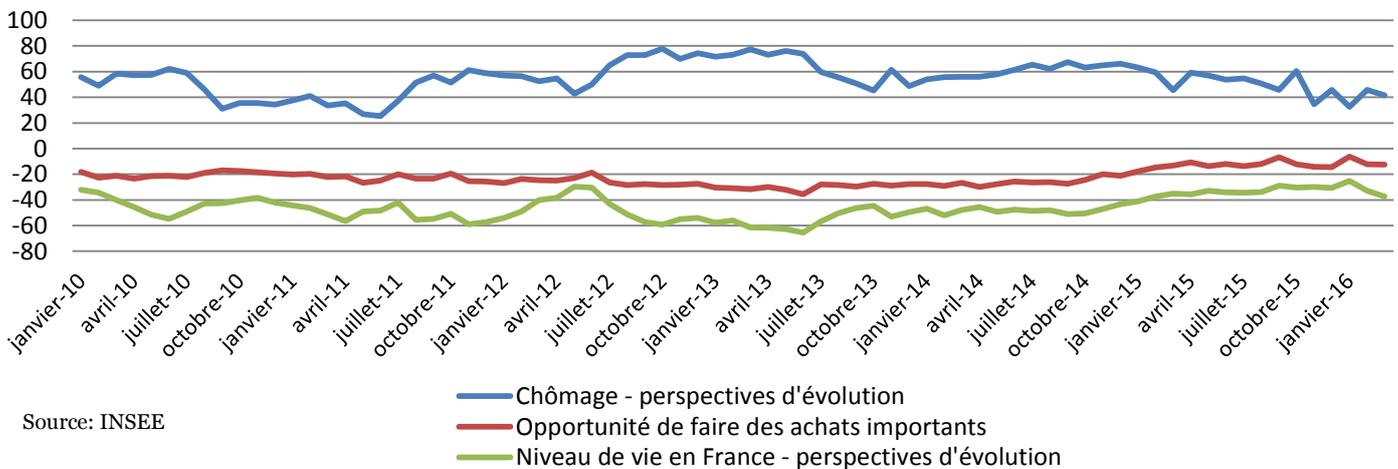


Source : INSEE

Cette stabilité des prix permet donc aux ménages de gagner en pouvoir d'achat. Après avoir diminué durant deux années consécutives en 2012 et 2013, l'évolution du pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages reprend sa marche en avant à partir de 2014 (+1,1%) et enregistre même en 2015 (+1,7%) sa plus forte progression depuis 2007 (+3,0%).

Selon l'Insee, le pouvoir d'achat des Français devrait encore être en croissance au premier semestre 2016 et devrait augmenter de 0,8%, malgré les hausses des cotisations retraite des salariés et des taxes sur le carburant en janvier. Cette hausse du pouvoir d'achat devrait encore jouer à la hausse sur la consommation des ménages, en nette progression ces derniers mois (+1,1% sur le trimestre décembre 2015 – février 2016).

Opinion des ménages

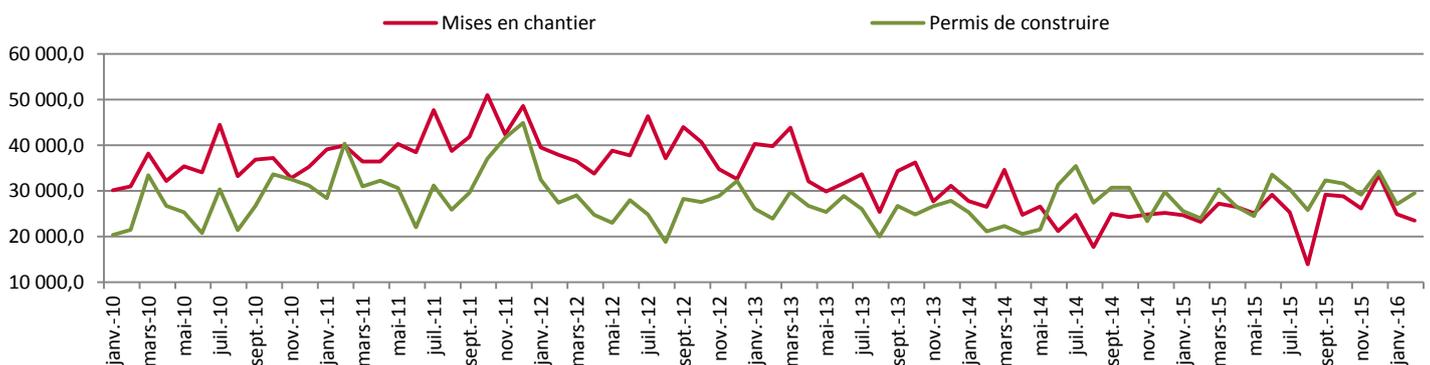


Malgré une situation économique qui s'améliore, le moral des ménages est en légère baisse sur ce début d'année 2016. L'embellie sur le pouvoir d'achat ne suffit pas à les rassurer et ces derniers anticipent une baisse de leur niveau de vie futur. Situation identique quant à leurs opinions sur leurs capacités d'épargne actuelle et future, elles aussi en repli.

Néanmoins, leur avis concernant l'opportunité de faire des achats importants semble se redresser sur le premier trimestre et reste au dessus de sa moyenne de longue période. Cette baisse de moral ne se ressent donc pas encore sur la consommation et leurs projets d'achats.

A noter également que leur position concernant les perspectives d'évolution du chômage est plus optimiste depuis octobre 2015, malgré un taux de chômage qui reste pour sa part élevé et qui tarde à diminuer.

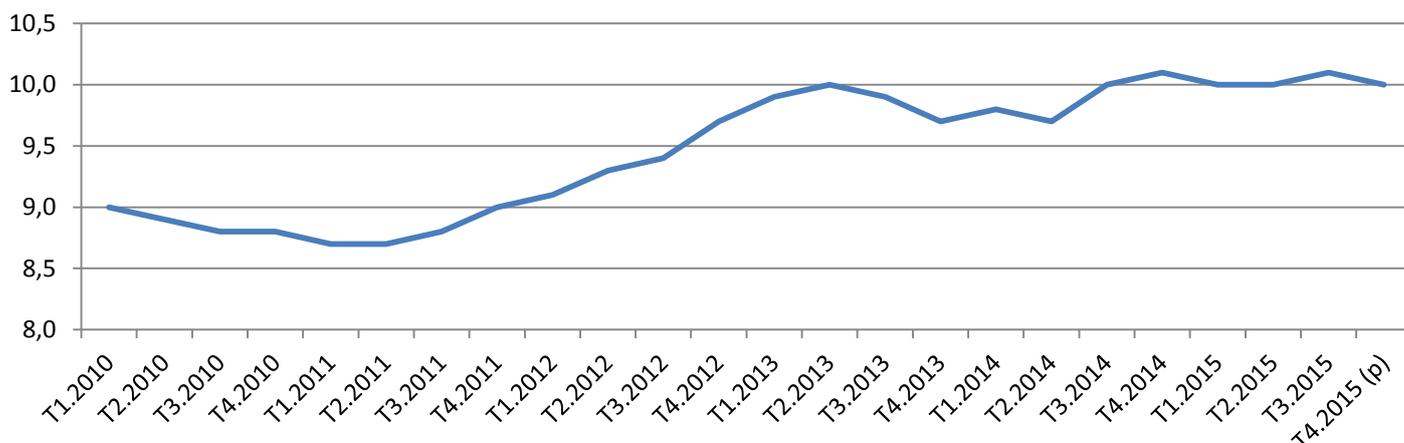
Logements mis en chantier et permis de construire



Le niveau des mises en chantier et celui des permis de construire de logements ordinaires neufs se redressent depuis le second semestre 2015. En effet selon les dernières données du Commissariat général au Développement durable, le nombre de permis de construire a progressé de 14,6% entre décembre 2015 et février 2016 par rapport aux mêmes mois de l'année précédente. Celui des mises en chantier a quant à lui augmenté de 3,6% durant le même période.

L'activité immobilière semble donc entrer dans une phase de rattrapage. Mais le chemin sera long pour retrouver les niveaux élevés atteints au second semestre 2011.

Taux de chômage France métropolitaine



Source: INSEE

Depuis le troisième trimestre 2014, le taux de chômage en France métropolitaine ne parvient pas à repasser sous la barre des 10%. Il reste élevé et se situe encore bien loin du niveau du premier et deuxième trimestre 2011 où ce même taux était à 8,7% de la population active. Si les résultats du premier trimestre vont dans le sens d'une amélioration avec un recul du taux de chômage de 0,1 point selon les premières estimations du ministère du travail et de Pôle Emploi, ce résultat reste à relativiser.

En effet, le taux d'emploi des 15-64 ans (proportion de personnes disposant d'un emploi parmi celles en âge de travailler) n'a pas progressé et est resté stable sur l'année 2015 pour s'établir à 64,3% des personnes en âge de travailler.

Le taux d'activité des 15-64 ans (rapport entre le nombre d'actifs occupés ou chômeurs et l'ensemble de la population correspondante) a quant à lui diminué de 0,1 point sur un an en 2015 pour représenter 71,5% de la population en âge de travailler.

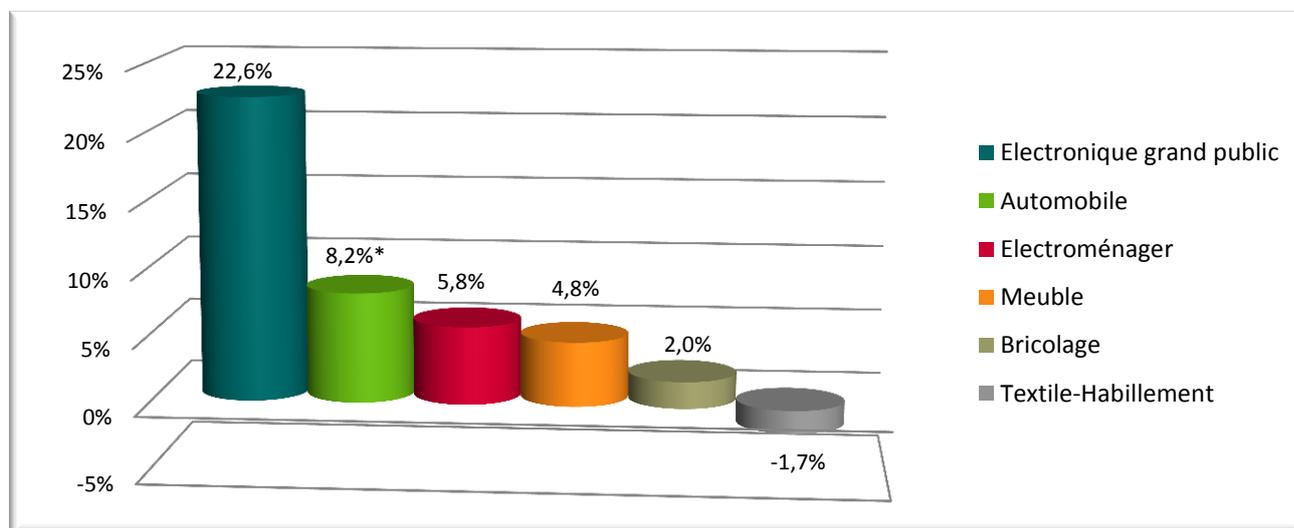
Quelles perspectives pour les mois à venir ?

Les premiers mois de l'année 2016 font état d'une légère chute du moral des ménages, ce qui peut s'expliquer par les événements qui ont touché la France et la Belgique ces derniers mois et un climat social plutôt tendu sur ce début d'année. Cependant, cette baisse de moral ne semble pour le moment pas impacter leur consommation, en progression sur les derniers mois. Les ménages semblent décidés à se faire plaisir et à rattraper de nombreux mois de non-consommation. Les taux des produits d'épargne sont toujours au plus bas, ce qui devrait encore pour les mois à venir favoriser la consommation au détriment de l'épargne. Les résultats du mois de mars sur le marché du meuble vont dans ce sens avec encore de belles progressions en mars, sur un mois où historiquement l'activité se ralentit.

Le phénomène de rattrapage sur le marché du meuble amorcé en 2015 devrait donc encore se poursuivre dans les mois à venir. De plus, l'activité repart dans l'immobilier. Cette reprise, estimée par la Fédération française du bâtiment à 5% pour les mises en chantier en 2016, permettra d'accompagner la reprise des ventes de mobilier. Mais elle ne sera toutefois pas suffisante pour soutenir à elle seule la reprise de l'activité sur le marché du meuble.

Le meuble se porte bien par rapport aux autres biens d'équipement

Le meuble comparé aux autres biens d'équipement



Sources : IPEA, Banque de France, CCFA

*Evolution des immatriculations de véhicules neufs pour particuliers

De très bonnes performances sont à noter au cours du premier trimestre 2016 du côté des marchés de l'équipement de la maison et de la personne. Exception faite du marché du textile-habillement qui voit ses ventes en valeur se dégrader de 1,7% par rapport au même trimestre de l'année précédente.

Les ventes d'électronique grand public ont décollé de 22,6%. Progression expliquée par le changement de norme de la TNT, effectif depuis le 5 avril, incitant les téléspectateurs à équiper leur téléviseur d'un décodeur ou à le remplacer pour bénéficier d'une meilleure qualité de son et d'image. Pour l'Agence nationale des fréquences, 5,5 millions de téléviseurs étaient concernés par ce « switch » et il en restait à la fin février 3,3 millions à renouveler, dont 1 million de postes principaux et 2 millions de postes secondaires. Ce marché devrait continuer à bien se porter pour les mois à venir et ce d'autant plus que l'Euro 2016 de football qui aura lieu au mois de juin prochain sera retransmis en partie en ultra haute définition (UHD). Cet événement sera alors une occasion de plus pour changer les écrans principaux qui équipent les salons des Français. Ce qui devrait booster les ventes de téléviseurs UHD.

Le marché automobile poursuit sa croissance fulgurante et voit ses ventes de véhicules neufs progresser de 8,2%. Même si on est encore loin du record de 2009 avec 2,27 millions d'immatriculations de véhicules neufs pour les particuliers, les prévisions pour 2016 tablent sur un nombre d'immatriculations de 1,97 millions (soit presque 220 000 immatriculations supplémentaires par rapport à 2013).

L'électroménager affiche également de bonnes performances, boostées vraisemblablement par les dernières démarques des soldes d'hiver sur le petit et gros électroménager.

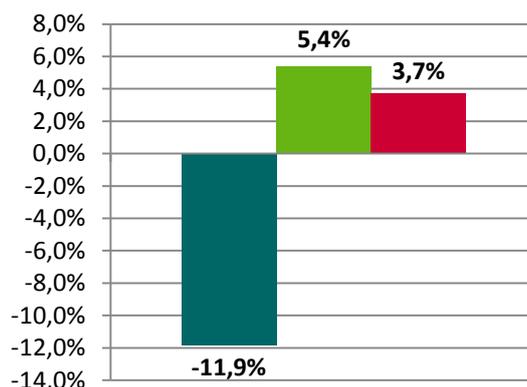
Enfin, même constat pour le marché du meuble et celui du bricolage qui arborent une augmentation de leurs ventes en valeur en cumul sur 3 mois de 4,8% et 2,0% respectivement. Les soldes, ainsi que la reprise du marché immobilier accompagnée de taux d'intérêt du crédit au plus bas, ont favorisé la consommation de meubles et celle de matériel de bricolage.

Bon début d'année 2016 pour l'industrie du meuble

Les données de production diffusées par l'Insee ont changé et l'IPEA n'est plus en mesure de donner le même niveau de détails que celui proposé dans les notes des années précédentes.

Les meubles de bureau et de magasin

Comme lors de l'exercice 2015, on enregistre de bons résultats du côté du mobilier professionnel sur le premier bimestre. Si certains segments de la production apparaissent plus être dans une logique de rattrapage par rapport aux exercices précédents, le mobilier professionnel continue pour sa part de développer son activité après un exercice 2015 fortement positif. A noter toutefois que lors de l'exercice 2015, les meubles de magasin étaient en retrait par rapport aux meubles et sièges de bureau qui enregistraient pour leurs parts les meilleures croissances d'activité.



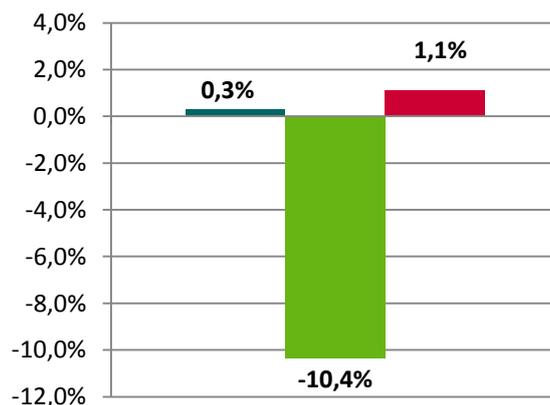
Meubles de bureau et de magasin

- Cumul à fin février 2014/2013
- Cumul à fin février 2015/2014
- Cumul à fin février 2016/2015

Source: INSEE
Indice de la production industrielle

La literie

Malgré les difficultés rencontrées par un des leaders de l'industrie nationale en ce début d'exercice, la production de literie continue sa progression sur les deux premiers mois de l'année 2016 après un deuxième semestre 2015 à +4% qui avait permis de compenser les contre-performances enregistrées sur les premiers mois de l'année. La progression enregistrée en janvier et février reste toutefois à relativiser au vu de la forte chute d'activité du bimestre de l'année précédente. Avec cette progression, le segment reste loin de son niveau d'activité enregistrée au début de l'année 2014. La reprise d'activité de l'industrie reste également loin de celle du marché où le produit demeure parmi les leaders en termes de progression des ventes. Le marché s'ouvre aux importations qui progressent de 9% sur le bimestre janvier-février selon les douanes.



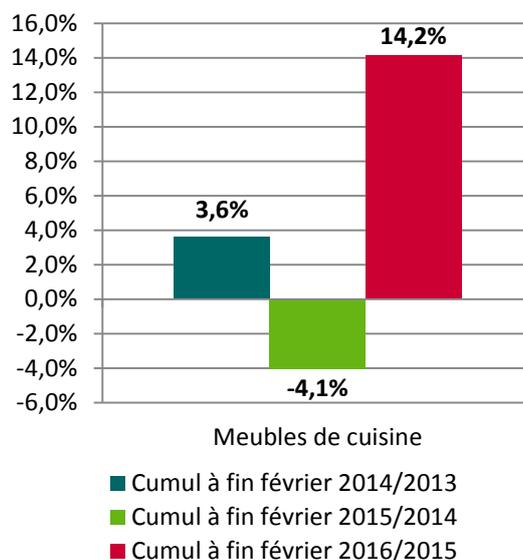
Matelas et sommiers

- Cumul à fin février 2014/2013
- Cumul à fin février 2015/2014
- Cumul à fin février 2016/2015

Source: INSEE
Indice de la production industrielle

La cuisine

Après un début d'année 2015 difficile, le segment des meubles de cuisine démarre en trombe l'année 2016. L'activité des industriels progresse de presque 15% sur le premier bimestre dans le sillage d'un marché du meuble de cuisine en forte croissance sur les derniers mois 2015 et ce début d'année 2016. La cuisine se pose comme l'un des leaders du marché du meuble tant du point de vue de la consommation que de la production sur ce début d'année où les carnets de commande n'en finissent plus de se remplir.



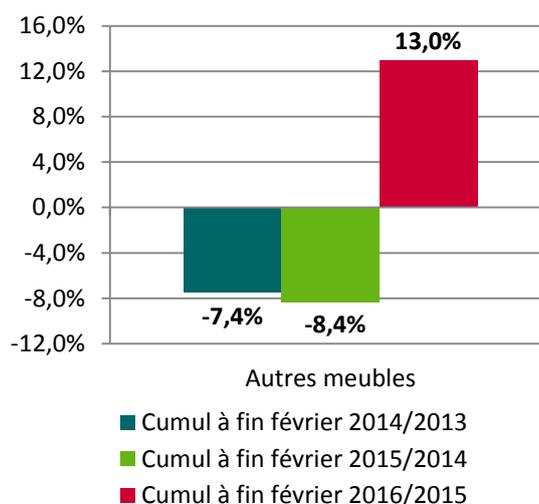
Meubles de cuisine

Source: INSEE

Indice de la production industrielle

Les autres produits meubles

En janvier et février, la croissance est aussi au rendez-vous en ce qui concerne le reste de l'industrie du meuble qui rentre lui aussi dans une phase de rattrapage des contreperformances des années précédentes, soutenu par une croissance de la consommation qui permet aux industriels de relancer en partie leur activité. Le marché reste toutefois fortement dépendant des importations et celles-ci progressent encore de 10% sur le premier bimestre 2016. Ainsi, si la reprise de la consommation profite à l'industrie nationale, elle profite également aux principaux fournisseurs internationaux de la France.



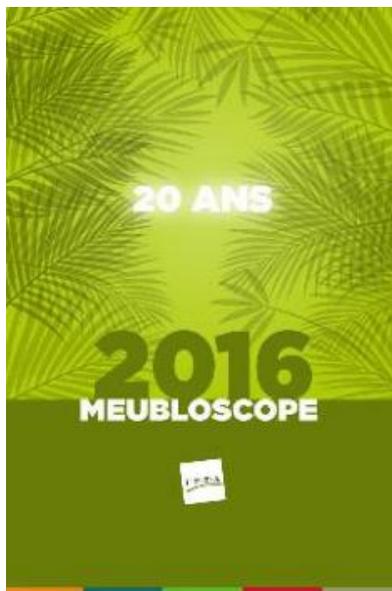
Autres meubles

Source: INSEE

Indice de la production industrielle

Les résultats enregistrés par les industriels français mettent en évidence de belles performances sur ces deux premiers mois de l'année. Ainsi, au global, l'industrie française du meuble voit son activité progresser de 9,5% sur le premier bimestre avec la plus forte progression jamais enregistrée depuis cinq ans en février 2016 (+14,1%). Ces résultats placent la France devant bon nombre de ses voisins européens. Si la production a repris en Allemagne en février après un mois de janvier en recul, la production allemande n'enregistre qu'un petit +1,5% de croissance sur les deux premiers mois, ce qui est toutefois meilleur que les résultats des industriels italiens (-1,7% sur le bimestre) ou britanniques (-0,3%). L'industrie française du meuble réussit donc un bon début d'année mais il est encore trop tôt pour se réjouir car le chemin sera encore long pour revenir aux niveaux de performances qui étaient les siens au début des années 2010.

BON DE COMMANDE MEUBLOSCOPE 2016



TARIFS

<input type="checkbox"/>	1 exemplaire	276,00 € TTC	230,00 € HT
<input type="checkbox"/>	2 exemplaires	524,40 € TTC	437,00 € HT
<input type="checkbox"/>	3 exemplaires	770,04 € TTC	641,70 € HT
<input type="checkbox"/>	4 exemplaires	1 004,64 € TTC	837,20 € HT
<input type="checkbox"/>	5 exemplaires	1 228,20 € TTC	1 023,50 € HT
<input type="checkbox"/>	6 exemplaires	1 440,72 € TTC	1 200,60 € HT
<input type="checkbox"/>	Plus de 6 exemplaires, nous contacter.		

VOS COORDONNEES

M. MME MLLE

NOM _____ Prénom _____

Fonction _____ Société _____

Activité de l'entreprise _____

N° Siret (obligatoire) _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____

Fax _____

E-mail _____

Signature/Tampon

Retournez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'ordre de l'IPEA à :
 IPEA - 15 rue de la Cerisaie 75004 PARIS FRANCE
 Tél. : 01 82 28 35 70 Fax : 01 82 28 35 71
 E-mail : info@ipea.fr - www.ipea.fr